

Bulletin des clients de WestlawNext Canada pour le mois de mars 2018

QUOI DE NEUF

Plus de textes et d'annotations ont de nouvelles fonctionnalités améliorées

Vous pouvez maintenant parcourir les sujets juridiques et accéder à la version améliorée de Textes et annotations lorsque vous parcourez les ouvrages et CriminalSource.

Annual Review of Insolvency Law – mise à jour

Les nouveaux sujets pour 2017 comprennent : Statutory Trusts in Favour of Occupational Pension Plans, Boom in Debt Consulting, Use of Summary Trials in Restructuring Proceedings, Litigation Trusts in CCAA Proceedings, The Application of Canadian Insolvency Law on Lands Reserved for First Nations, Supplying Distressed Companies in the United States and Canada, Taking and Enforcing Security in Saskatchewan, The Enforceability of Make-Whole Clauses in Insolvency Proceedings, Résolution des difficultés financières des banques au Canada, Forced Assignment of Agreements, et plus encore.

Mise à jour du CED

Le contenu de Criminal Law – Offences du CED a été examiné en profondeur et mis à jour par le professeur David B. Deutscher, B.A. LL.B. LL.M., chercheur principal, faculté de droit de l'Université du Manitoba. La nouvelle jurisprudence ajoutée à ce contenu comprend les décisions suivantes de la Cour suprême du Canada :

- R. v. Borowiec, 2016 CarswellAlta 502, où la Cour a examiné l'infraction d'infanticide et le sens de l'expression « son esprit est alors déséquilibré » à l'article 233 du Code criminel;
- R. v. Barabash, 2015 CarswellAlta 886, où la Cour a examiné les infractions en matière de pornographie juvénile et l'exemption pour usage privé;
- R. v. W. (D.L.), 2016 CarswellBC 1552, où la Cour a clarifié l'infraction de bestialité.

Les révisions comprennent également les dispositions du Code criminel traitant de l'aide médicale à mourir et l'article 293.1 créant l'infraction de mariage forcé.

ARRIVE BIENTÔT

Améliorations à la commande anticipée (autosuggestions) pour la jurisprudence

WestlawNext Canada vous permet de trouver des décisions en entrant simplement le nom des parties dans la boîte de recherche sur WestlawNext (une liste de décisions suggérées apparaît au fur et à mesure que vous entrez les caractères). Soyez à l'affût des futures améliorations qui rendront cette fonctionnalité encore plus puissante!

CONSEILS DE RECHERCHE

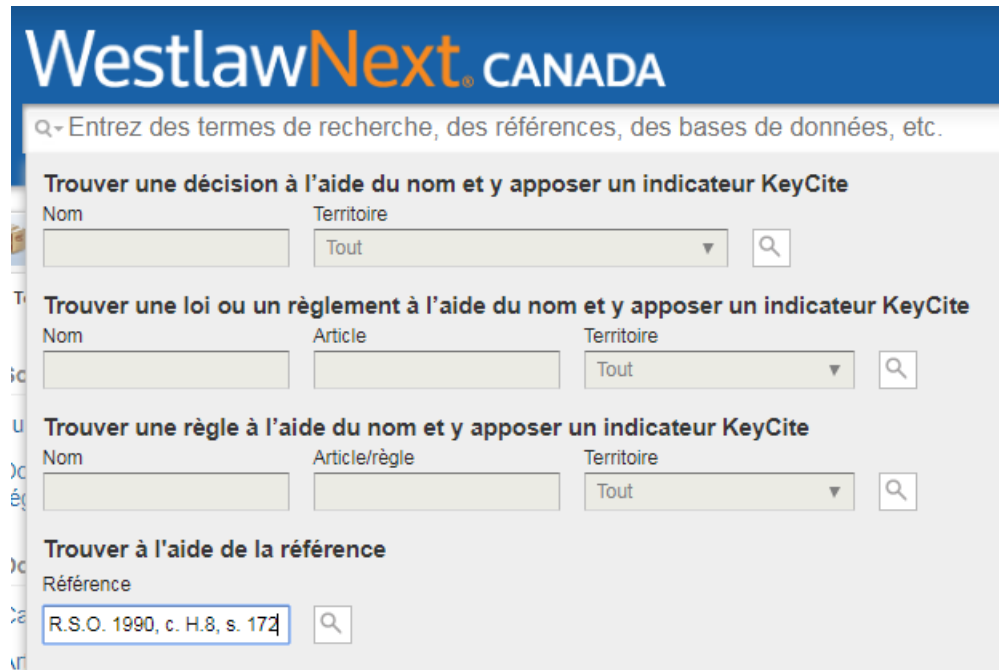
Rechercher des décisions qui citent plus d'une disposition législative

Parfois, vous voudrez peut-être voir comment les tribunaux ont interprété deux dispositions législatives dans une seule décision.

Par exemple, vous pourriez avoir une décision qui relève à la fois de l'article 172 du Code de la route de l'Ontario et de l'art. 3 du règlement relatif aux Courses, concours et manœuvres périlleuses.

Voici comment trouver des décisions qui traitent des deux dispositions.

D'abord, faites une recherche pour l'une de vos dispositions législatives.



The screenshot shows the WestlawNext CANADA search interface. At the top, there is a search bar with the placeholder text "Q- Entrez des termes de recherche, des références, des bases de données, etc.". Below the search bar, there are four search filters, each with a search button (magnifying glass icon):

- Trouver une décision à l'aide du nom et y apposer un indicateur KeyCite**: Fields for "Nom" (text input), "Territoire" (dropdown menu with "Tout" selected), and a search button.
- Trouver une loi ou un règlement à l'aide du nom et y apposer un indicateur KeyCite**: Fields for "Nom" (text input), "Article" (text input), "Territoire" (dropdown menu with "Tout" selected), and a search button.
- Trouver une règle à l'aide du nom et y apposer un indicateur KeyCite**: Fields for "Nom" (text input), "Article/règle" (text input), "Territoire" (dropdown menu with "Tout" selected), and a search button.
- Trouver à l'aide de la référence**: Field for "Référence" (text input) containing "R.S.O. 1990, c. H.8, s. 172" and a search button.

Ensuite, à partir du document de l'article de la loi, cliquez sur l'onglet Références citant.

WestlawNext CANADA Conseils de recherche

Q- FI: R.S.O. 1990, c. H.8, s. 172 Trouver ▼ Rechercher

C Highway Traffic Act
R.S.O. 1990, c. H.8, s. 172 | Ontario (Environ 4 pages)

Document **Références citant (254)** Annotations (0) Avis juridiques (1) Proposé par KeyCite Canada

[Retourner à la liste](#) Table des matières

Ontario Statutes

- Highway Traffic Act
- Part X — Rules of the Road (ss. 133-191.0.1)

Most Recently Cited in: *R. v. Cartwright and Patrick*, 2017 ONSC 6858, 2017 CarswellOnt 18002 | (Ont. S.C.J., Nov 17, 2017)

R.S.O. 1990, c. H.8, s. 172

s 172.

Currency

172.

172(1) Racing, stunts, etc., prohibited

No person shall drive a motor vehicle on a highway in a race or contest, while performing a stunt or on a bet or wager.

172(2) Offence

Every person who contravenes subsection (1) is guilty of an offence and on conviction is liable to a fine of not less than \$2,000 and not more than \$10,000 or to imprisonment for a term of not more than six months, or to both, and in addition his or her driver's licence may be suspended.

À partir de la page Références citant, effectuez une recherche dans les résultats pour trouver les décisions qui font également référence à votre deuxième disposition.

La boîte Chercher dans les résultats vous permet d'effectuer des recherches à l'aide de termes et d'opérateurs booléens.

Cette flexibilité vous permet d'affiner votre requête pour vous assurer que votre liste de résultats inclut les décisions les plus pertinentes.

Mettre la référence complète entre guillemets assure une correspondance exacte.

WestlawNext CANADA

Highway Traffic Act
R.S.O. 1990, c. H.8, s. 172 | Ontario (Environ 4 pages)

Document Références citant (254) Annotations (0) Avis juridiques (1) Propulsé par KeyCite Canada

KeyCite Canada Références citant (254) 1-100 Trier par: Clause ou paragraphe cité

VUE	Legislative subsection or clause cited	Interpretation	Titre	Date
Jurisprudence 253 Sources secondaires 1 Tous les résultats 254	<input type="checkbox"/> Cases Citing s. 172	Pursuant to	1. R. v. Sztromga 2010 ONCJ 157, 2010 CarswellOnt 2651, [2010] O.J. No. 1767, 87 W.C.B. (2d) 823 (Ont. C.J.)	Apr. 27, 2010
AFFINER Sélectionner plusieurs filtres	<input type="checkbox"/> Cases Citing s. 172	Pursuant to	2. Muskoka (Municipality) v. Luo 2008 ONCJ 478, 2008 CarswellOnt 5988, [2008] O.J. No. 3990, 79 W.C.B. (2d) 492 (Ont. C.J.) Précédents cités 4 fois	Oct. 02, 2008
Chercher dans les résultats <input type="text" value="O. Reg. 455/07"/>		Considered in	3. R. v. Anderson 2017 ONCJ 222, 2017 CarswellOnt 4960, 138 W.C.B. (2d) 263 (Ont. C.J.)	Mar. 29, 2017

Toutefois, si vous recherchez un article en particulier, il peut ne pas toujours apparaître juste à côté de la référence dans une décision. Une recherche à l'intérieur de « n » termes récupèrera les termes qui se trouvent à proximité, à l'intérieur du nombre de mots spécifié.

WestlawNext CANADA AVANCÉE

Highway Traffic Act
R.S.O. 1990, c. H.8, s. 172 | Ontario (Environ 4 pages)

Document Références citant (254) Annotations (0) Avis juridiques (1) Propulsé par KeyCite Canada

KeyCite Canada Références citant (254) 1-100 Trier par: Clause ou paragraphe cité

VUE	Legislative subsection or clause cited	Interpretation	Titre	Date	Type	Degré	Classifications d'Abridgment
Jurisprudence 253 Sources secondaires 1 Tous les résultats 254	<input type="checkbox"/> Cases Citing s. 172	Pursuant to	1. R. v. Sztromga 2010 ONCJ 157, 2010 CarswellOnt 2651, [2010] O.J. No. 1767, 87 W.C.B. (2d) 823 (Ont. C.J.)	Apr. 27, 2010	Jurisprudence	—	MOT.X.1.a.xiii
AFFINER Sélectionner plusieurs filtres	<input type="checkbox"/> Cases Citing s. 172	Pursuant to	2. Muskoka (Municipality) v. Luo 2008 ONCJ 478, 2008 CarswellOnt 5988, [2008] O.J. No. 3990, 79 W.C.B. (2d) 492 (Ont. C.J.) Précédents cités 4 fois	Oct. 02, 2008	Jurisprudence	—	MOT.X.1.a.iii
Chercher dans les résultats <input 3]"="" s.="" type="text" value="O. Reg. 455/07 /20 "/>		Considered in	3. R. v. Anderson 2017 ONCJ 222, 2017 CarswellOnt 4960, 138 W.C.B. (2d) 263 (Ont. C.J.)	Mar. 29, 2017	Jurisprudence	—	CRM.XIII.38.a CRM.XXI.14 MOT.X.1.a.xiii
<input type="checkbox"/> Recherchez des termes dans le même paragraphe que la référence citée <input type="button" value="Rechercher"/> <input type="button" value="Annuler"/>		Considered in	4. R. v. Craig 2017 CarswellOnt 4715, 10 M.V.R. (7th) 167, 138 W.C.B. (2d) 483 (Ont. C.J.)	Mar. 27, 2017	Jurisprudence	—	MOT.II.2.c.i MOT.X.2.b

Placer la phrase entre guillemets. "Loi sur le droit de la famille"
Utiliser « & » pour rechercher TOUS civile & responsabilité

Dans cet exemple, /20 est utilisé pour s'assurer que le numéro d'article désiré est récupéré même s'il n'apparaît pas directement à côté de sa référence législative (comme dans le cas de l'exemple ci-dessous).

The screenshot shows the WestlawNext Canada interface. At the top, there is a search bar with the text "Q - Entrez des termes de recherche, des références, des bases de données, etc.". Below the search bar, the case title "R. v. Sgotto" is displayed, along with the citation "2009 ONCJ 48, 2009 CarswellOnt 798" and the court "Ontario Court of Justice | Ontario | February 17, 2009 (Environ 12 pages)".

The interface includes a navigation menu with tabs for "Document", "Historique (0)", "Références citant (7)", "Avis juridiques (0)", "Documents de la Cour (0)", and "Experts (0)". Below the menu, there is a button "Retourner à la liste" and a result count "31 de 253 résultats".

The search results are organized into sections:

- Highway Traffic Act, R.S.O. 1990, c. H.8**
 - Generally — referred to
 - s. 128 — considered
 - s. 172 — considered
 - s. 172(1) — considered
 - s. 172(2) — considered
- Regulations considered:**
 - Highway Traffic Act, R.S.O. 1990, c. H.8*
 - Races, Contests and Stunts, O. Reg. 455/07*
 - Generally — referred to
 - s. 2 "race" and "contest" — considered
 - s. 3 "stunt" — considered
 - s. 3 "stunt" ¶ 7 — considered

Si vous trouvez que /20 donne trop de résultats inutiles, vous pouvez diminuer le nombre (et inversement, vous pouvez augmenter le nombre si vous voulez élargir la recherche). De plus, si vous souhaitez rechercher plus de deux dispositions ensemble, vous pouvez inclure des références supplémentaires comme vous le souhaitez (chacune séparée par & ou et).